

Communauté de Communes
Sud Pays Basque

Courrier arrivé le :

Euskal Herri Hegoaldeko
Herri Elkargoa



Monsieur MAUDET
Chef de projet ferroviaire Bordeaux-Espagne
Réseau Ferré de France
8 quai des Chartrons
CS 80004
33070 BORDEAUX Cedex

Urrugne, le 07 septembre 2010

Réf: XA/MD 847.10

Objet : Sollicitations relatives à la concertation et aux études techniques préalables encadrant le projet LGV-SEA

Monsieur,

Par lettres, en date des 05 et 18 août 2010, vous sollicitez l'ensemble des communes concernées par le projet de voie à grande vitesse LGV SEA pour sa partie Bayonne Espagne en vue:

- d'organiser des rencontres pour évaluer les enjeux auquel est confronté notre territoire. Ceci, afin d'étayer vos études d'urbanisme et établir les données d'Avant-Projet-Sommaire des dossiers réglementaires d'accompagnement au projet de nouvelle voie ferroviaire à grande vitesse Bordeaux-Espagne.
- de mettre en œuvre la concertation auprès de la population. Concertation, prenant la forme de l'installation dans nos mairies d'un totem où seraient mis à disposition brochures et informations, ainsi que des bulletins pour exprimer des observations.

Nous nous permettons de vous rappeler la position unanime prise par les trois intercommunalités (Communautés de Communes d'Errobi, Nive Adour et Sud Pays Basque) ainsi que l'ensemble de nos communes membres, concernées par le projet de ligne à grande vitesse entre Bayonne et la frontière espagnole, de n'envisager comme unique hypothèse ferroviaire réaliste que le seul aménagement de la voie existante.

Dans cette logique, nous ne souhaitons pas mettre à disposition de votre bureau d'études d'autres informations que celles dont toute personne morale ou physique peut disposer sur les documents d'urbanisme en vigueur ou en cours d'enquête publique. Ceux-ci sont disponibles notamment auprès des mairies moyennant le versement de frais de reprographie. Il ne nous apparait pas plus judicieux de programmer des rencontres avec nos élus ou nos services techniques sur le thème de la hiérarchisation des enjeux urbains.

De surcroît, actant du fait que nous n'avons jamais été rendus acteurs de la concertation, nous n'envisageons pas que soient installés les totems dans nos mairies.

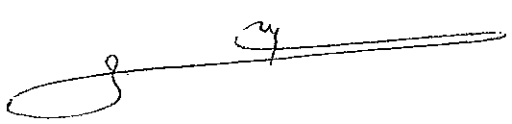
...

Il nous semble, en effet, difficile d'associer l'image de notre commune à un mécanisme de concertation sur votre projet de Ligne à Grande Vitesse pour lequel nous estimons ne pas avoir été entendu, bien qu'ayant à plusieurs reprises exprimé nos attentes, fait des études et formulé des propositions concrètes.

Nous restons à votre disposition pour vous préciser, si tel est votre souhait, notre position.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Paul BAUDRY



Président
Communauté de Communes
Errobi

Maire de BASSUSSARRY


Michel HIRIART



Président
Communauté de Communes
Sud Pays Basque

Maire de BIRIATOU

Roland HIRIGOYEN



Président
Communauté de Communes
Nive - Adour

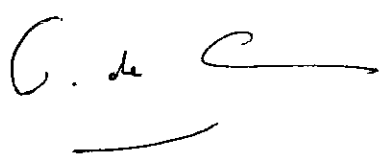
Maire de MOUGUERRE

Christine BESSONART



Maire de SAINT PEE S/NIVELLE

Odile De CORAL



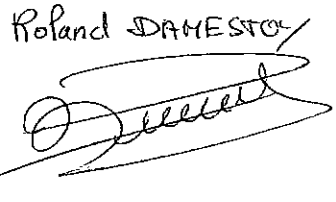
Maire d'URRUGNE

Jean D'ELBEE



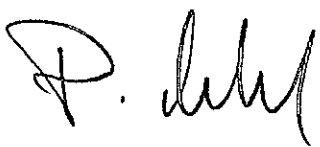
Maire d'AHETZE

Robert DUFOURCQ

Roland DAMESTOY


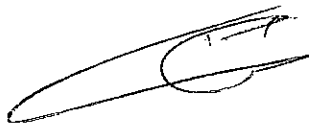
Maire de VILLEFRANQUE

Peyuco DUHART



Maire de SAINT JEAN DE LUZ

Pierre GUILLEMOTONIA



Maire de LAHONCE

Alain IRIART



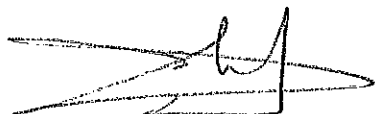
Maire de SAINT PIERRE D'IRUBE

Jean Louis LADUCHE



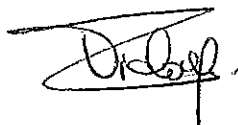
Maire d'ASCAIN

Dominique LESBATS



Maire d'USTARITZ

Marie Jose MIALOCQ



Maire d'ARBONNE

Guy POULOU



Maire de CIBOURE

Copie : Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques
Monsieur le Préfet de la Région Aquitaine